

Nombre de membres au Conseil métropolitain : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers présents : 73 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 8 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 22
--	---	--

Date de convocation : 21 janvier 2020

Vote(s) pour : 79
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 27 janvier 2020,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-01-27-CC-3 :

Motion pour le maintien du siège de la délégation CNFPT Grand Est à Metz.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil d'Administration du CNFPT du 29 janvier 2020 aura à se prononcer sur la localisation des sièges des nouvelles délégations régionales qui, en application de la loi du 6 août 2019, devront correspondre aux contours régionaux.

Pour la Région Grand-Est composée des anciennes Régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, il est proposé d'affecter le siège à Nancy.

Nous pensons qu'il serait plus logique, judicieux et raisonnable de choisir pour siège de la délégation les locaux existant dans la Ville de Metz.

Le CNFPT a défini trois critères pour déterminer la localisation des nouveaux sièges. Il apparaît que chacun de ces critères plaide pour une implantation à Metz.

1. Position stratégique régionale :

La Ville de Metz est l'ancien siège du Conseil Régional de Lorraine. Elle accueille désormais la Direction des Ressources Humaines du Conseil Régional Grand Est, principal partenaire du CNFPT. La Ville de Metz est chef-lieu du Département de la Moselle qui compte 1,04 Millions d'habitants. Le Département de Meurthe-et-Moselle, dont le chef-lieu est Nancy, en compte 0,73 Millions.

2. Accessibilité :

11 TGV au départ de Paris desservent quotidiennement la Ville de Metz (en moyenne en 1h23).
10 TGV au départ de Paris desservent quotidiennement la Ville de Nancy (en moyenne en 1h40).
Le siège du CNFPT à Metz se trouve à 800 m de la gare de Metz, soit 10 mn de marche.
L'INSET de Nancy se trouve à 2,3 km de la gare de Nancy, soit 30 mn de marche.

3. Répartition géographique des collectivités

Le barycentre du nombre d'agents et de collectivités pour la Région Grand Est est clairement au nord de ce territoire.

A ce jour, la délégation Alsace-Moselle du CNFPT, dont le siège est à Metz, propose des

formations aux 65 000 agents d'Alsace-Moselle. La nouvelle délégation en proposera aux 135 000 du Grand Est. C'est donc la formation de la moitié des agents qui est d'ores et déjà gérée depuis Metz !

Ces éléments factuels plaident rationnellement pour la localisation du siège de la délégation CNFPT Grand Est à Metz.

Il faut rajouter que le siège de la délégation Alsace-Moselle s'y trouve déjà et a fait l'objet d'un fort investissement immobilier en 2017. Il serait dommage que tous les bureaux adaptés à la direction d'une grande délégation soient désormais dépeuplés.

Enfin, si un critère supplémentaire était le nombre de m² propriétés du CNFPT, le siège de la délégation Grand Est devrait logiquement se trouver à Strasbourg qui accueille l'INET. Néanmoins Strasbourg, chef-lieu de la Région Grand Est, n'a pas de position géographique centrale dans cet énorme territoire et les mérites de la Ville de Metz plaident exclusivement en sa faveur pour accueillir le siège de la délégation Grand Est du CNFPT.

Pour extrait conforme
Metz, le 28 janvier 2020
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services


Barbara FALK


Résumé de l'acte

057-200039865-20200127-01-2020-DB3-DE

Numéro de l'acte : 01-2020-DB3
Date de décision : lundi 27 janvier 2020
Nature de l'acte : DE

Objet : Motion pour le maintien du siège de la délégation CNFPT Grand Est à Metz
Classification : 9.4 - Voeux et motions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 03/02/2020
Numéro AR : 057-200039865-20200127-01-2020-DB3-DE
Document principal : 99_DE-3.pdf

Historique :

03/02/20 08:31	En cours de création	
03/02/20 08:31	En préparation	Catherine DELLES
03/02/20 09:36	Reçu	Catherine DELLES
03/02/20 09:37	En cours de transmission	
03/02/20 09:38	Transmis en Préfecture	
03/02/20 09:41	Accusé de réception reçu	